

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 22 juin 2016

**DELIBERATION N° 93/ 6/2016 : COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE PEPINIERE
D'ENTREPRISES**

L'an deux mille seize, le mercredi 22 juin à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 16 juin 2016.

Présents Titulaires : 40

Mesdames, Messieurs, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pauline BLANC, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Roger CATUSSE, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Jean-François GARRIGUES, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Véronique MALY, Christine MOLLIN, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gérard ROUTIER, Gaël TABARLY, Thierry VIALON.

Absents ayant donné pouvoir : 7

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE à Christian PEREZ, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Jacques GAYRAL à Pierre BONNEFOUS, Pierre-Antoine LEVI à Thierry DEVILLE, Christian MOULIS à Paul GRAND, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

Absents Excusés : 4

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain GABACH, Isabelle SOULAYRES, Monique VALAT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Gérard ROUTIER

Conformément aux dispositions du CGCT, Madame Brigitte BAREGES, Présidente, est sortie et n'a pas participé au vote

**Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Le Compte Administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire.

On recense dans ce Compte Administratif les principaux mouvements suivants :

En section de fonctionnement

Les dépenses sont ventilées principalement entre l'organisation d'événementiel et d'actions de promotion de la pépinière d'entreprises (34 933 €), le remboursement du personnel mis à disposition (14 266 €) ainsi que les frais d'affranchissement refacturés aux entreprises hébergées (9 949 €) et la taxe foncière du bâtiment (12 138 €).

Les recettes proviennent principalement des loyers perçus par les entreprises hébergées (41 304 €), ainsi que des prestations et la mise à disposition de personnel qui leurs sont facturées (29 653 €).

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2015, le Budget Supplémentaire 2015,

Vu la délibération n°242 du 17 décembre 2014 portant « Exercice 2015 – Vote du Budget Primitif Budget Annexe Pépinière d'entreprises M 14 »,

Vu la délibération n°93 du 24 juin 2015 portant « Exercice 2015 – Budget Supplémentaire - Budget Annexe Pépinière d'entreprises M 14 »,

Considérant que le Compte Administratif 2015 - Budget Annexe Pépinière d'entreprises, dans sa version réglementaire et détaillée, a été joint à la présente, et adressé à tous les conseillers communautaires avec la convocation à la séance,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 14 juin 2016, il vous est proposé de bien vouloir :

- prendre acte des résultats du Budget Annexe Pépinière d'entreprises - exercice 2015 suivants:

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	86 486,39	86 805,91
	Section d'investissement	0,00	0,00
		+	+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	16 592,85
	Report en section d'investissement (001)		3 627,48
		=	=

TOTAL (réalisations + reports)		86 486,39	107 026,24
--------------------------------	--	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	86 486,39	103 398,76	16 912,37
	Section d'investissement	0,00	3 627,48	3 627,48
	TOTAL CUMULE	86 486,39	107 026,24	20 539,85

- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Madame la Présidente, arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- de prendre acte des résultats du Budget Annexe Pépinière d'entreprises - exercice 2015, tels que présentés ci-dessus,
- de constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Madame la Présidente, d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

ADOPTÉE PAR 40 VOIX POUR, 6 VOIX CONTRE ET ABSTENTION : 1.

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

27 JUIN 2016

De sa publication le :

27 JUIN 2016

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 23 juin 2016

La Présidente,
Brigitte BAREGES

